

Roland, Bruno

De: Clément Jean-Philippe
Envoyé: lundi 10 septembre 2018 12:23
À: Céline Dubois; Ciciarello Natalia
Cc: henri@txfy.me; luca.bresch@eurosagency.eu; roch@uber.com; garancelefevre@uber.com; mdemeslon@uber.com; Vincent BUSTARRET; etienne@mobike.com; Yann POINCLOUX; daniel@oribiky.com; noa@limebike.com; laurent@ofobike.com; Meriem Lwahhabi; aqk@moonshot.eu; mickaelmamou@mobike.com; Coupe, Jonathan; maureen.houel@joincoup.com
Objet: RE:annexe chartes vélos - scooter - edp

Bonjour à tous,

Merci aux représentantes de Coup et de Cityscoot pour leurs contributions.

J'ai fait analyser vos interprétations à nos spécialistes RGPD.

Je vous confirme que l'ID_VEHICULE est une donnée personnelle quand il est détenu et analysé au sein de votre Système d'information et quand il peut être mis en liaison avec l'ID_CLIENT. Pour pouvoir avancer sur l'annexe data, il faut donc que vos juristes réalisent leur analyse en dehors du contexte de votre propre Système d'Information. En l'occurrence l'annexe data ne fait référence à aucune donnée client et nous ne voulons pas y avoir accès.

Pour rendre les données de votre Système d'information (contenant les données clients - personnelles) étanche avec les données de notre système d'analyse, je vous propose de hacher et de recomposer un nouvel ID_VEHICULE avant de nous le transmettre. Par contre cette procédure doit utiliser le même algorithme (que vous garderez secret) de hachage et de recombinaison de l'ID à chaque fois pour que de notre côté le même véhicule ait le même nouvel ID à chaque livraison des données.

Pour rappel sur les objectifs globaux, cela nous permet de comprendre les grands mouvements de véhicule durant une journée sans pouvoir retracer les trajets exacts et individuels.

Je vous confirme donc que conformément au dernier projet de loi nous ne parlons pas de données comportant les trajets individuels effectués.

Merci de nous dire si cette précision et cette proposition technique peuvent nous permettre de sortir de cette impasse et continuer d'avancer dans une compréhension mutuelle sur la définition collective de l'annexe data?

Cordialement,

Jean-Philippe CLEMENT
Ville de Paris
Secrétariat Général
Responsable de la démarche et des solutions data

De : Céline Dubois [c.dubois@cityscoot.eu]

Envoyé : jeudi 6 septembre 2018 18:30

À : Ciciarello, Natalia; Clément, Jean-Philippe

Cc : henri@txfy.me; luca.bresch@eurosagency.eu; roch@uber.com; garancelefevre@uber.com; mdemeslon@uber.com; Vincent BUSTARRET; etienne@mobike.com; Yann POINCLOUX; daniel@oribiky.com; noa@limebike.com; laurent@ofobike.com; Meriem Lwahhabi; aqk@moonshot.eu; mickaelmamou@mobike.com; Coupe, Jonathan; maureen.houel@joincoup.com

Objet : RE: annexe chartes vélos - scooter - edp

Bonjour,

Vous trouverez également ci-joint notre retour.

L'annexe prévoit comme vous l'avez évoqué la récupération de données permettant à la Mairie de Paris de retracer l'ensemble des trajets individuels effectués par les scooters (et ou vélos selon le cas).

Cette demande ne repose pas sur un texte existant de droit communautaire ou national, ni sur le projet de loi d'orientation des mobilités (LOM) d'après le dernier état du projet soumis au conseil d'Etat cet été.

En effet la transmission de l'ensemble des trajets individuels effectués par les utilisateurs des scooters ne figure pas au nombre des données dynamiques concernant les déplacements et la circulation expressément prévues par le règlement européen du 31 mai 2017 et le projet de LOM qui intègre ces dispositions en droit français ne l'a pas prévu non plus. Dans ces conditions comme nous en avons discuté nous ne souhaitons pas être pro-actif sur le sujet et fournir plus que ce que nous demandera le législateur.

Bien à vous.

Céline Dubois

Directrice Développement & Relations Institutionnelles
Tel +33 (0)6 08 65 57 69

cityscoot.eu

8 rue Bayen, 75017 Paris

[Facebook](#) • [Twitter](#) • [Insta](#)



De : Maureen Houel <maureen.houel@joincoup.com>

Envoyé : mercredi 5 septembre 2018 12:27

À : Ciciarello, Natalia <natalia.ciciarello@paris.fr>; Clément, Jean-Philippe <jean-philippe.clement@paris.fr>

Cc : henri@txfy.me; luca.bresch@eurosagency.eu; roch@uber.com; garancelefevre@uber.com;

mdemeslon@uber.com; v.bustarret@cityscoot.eu; Céline Dubois <c.dubois@cityscoot.eu>; etienne@mobike.com;

Yann POINCLOUX <contact@oribiky.com>; daniel@oribiky.com; noa@limebike.com; laurent@ofobike.com; Meriem

Lwahhabi <meriem@donkeyrepublic.com>; aqk@moonshot.eu; mickaelmamou@mobike.com; Coupe, Jonathan

<jonathan.coupe@paris.fr>

Objet : Re: annexe chartes vélos - scooter - edp

Bonjour,

- Vous trouverez ci-dessous le retour de nos juristes qui expliquent pourquoi ces données rentrent dans le cadre du RGPD, à moins que le bike-ID soit dynamique.

The data mentioned below are personal data and therefore data protection rules are applicable. The reference to a natural person could be eliminated if COUP would hash the bike_id in a way that the data could not be restored again. The processing can be based on Art. 6 para. 1 lit. c GDPR (in conjunction with Art. 3 para. 4 Commission Delegated Regulation 2017/1926 respectively French legislation based on Directive 2010/40/EU) (= compliance with a legal obligation).

- Etant donné les vacances de chacun, pourrions-nous avoir 10 jours de plus avant de vous faire un retour ?

En vous remerciant,

Bien à vous,

—
Maureen Houel
General Manager Paris
COUP

+33 6 19 84 58 21
www.coup.paris

Follow us on [Facebook](#), [Twitter](#), and [Instagram](#)
Stay ahead at the [App Store](#) and [Google Play](#)

Le 28 août 2018 à 11:57, Ciciarello, Natalia <natalia.ciciarello@paris.fr> a écrit :

Bonjour,

Pour ceux qui souhaitent encore proposer des modifications merci de les envoyer directement à Jean-Philippe Clément avant le 6 septembre et de mettre en copie.
On verra pour une réunion, si besoin est, en septembre pour finaliser l'annexe.

Bonne semaine

Natalia Ciciarello
Chargée de projets développement des nouvelles mobilités
Tél : + 33 (0) 1 71 28 61 85
Agence de la mobilité
121 avenue de France
CS 51388 - 75639 PARIS CEDEX 13
Bureau 2.32.R.F.
<image001.png>

De : Ciciarello, Natalia

Envoyé : mercredi 1 août 2018 12:13

À : 'maureen.houel@joincoup.com'; 'henri@txfy.me'; 'luca.bresch@eurosagency.eu'; 'roch@uber.com'; 'garancelefevre@uber.com'; 'mdemeslon@uber.com'; 'v.bustarret@cityscoot.eu'; 'c.dubois@cityscoot.eu'; 'etienne@mobike.com'; 'contact@oribiky.com'; 'daniel@oribiky.com'; 'noa@limebike.com'; 'laurent@ofobike.com'; 'Meriem Lwahhabi'; 'aqk@moonshot.eu'

Cc : Clément, Jean-Philippe; Coupepe, Jonathan

Objet : annexe chartes vélos - scooter - edp

Bonjour,

Suite à notre réunion de travail du 19 juillet dernier, vous trouverez ci-joint une nouvelle proposition d'annexe (merci de faire suivre aux personnes présentes de votre entreprise puisque certaines adresses email étaient illisibles sur la feuille de présence)

Nous vous invitons à nous formuler vos remarques (regroupées par charte vélo/scooter/edp) avant le 27 août, afin qu'elles puissent être intégrées dès la rentrée.

@COUP/Maureen : nous attendons les éléments évoqués en réunion.

@LIME/TXFY : Je rajoute dans la boucle, Alexandre Quintard Kaigre de Bird, nouvel opérateur de trottinettes, à intégrer dans le groupe de travail charte trottinettes.

En vous souhaitant des bonnes vacances et merci d'avance pour vos retours dans les délais indiqués. De mon côté, je serai absente la semaine du 15 août et la première semaine de septembre, si vous cherchez à me contacter.

Bien cordialement,

Natalia Ciciarello

Chargée de projets développement des nouvelles mobilités

Tél : + 33 (0) 1 71 28 61 85

Agence de la mobilité

121 avenue de France

CS 51388 - 75639 PARIS CEDEX 13

Bureau 2.32.R.F.

<image001.png>

<Annexe charte vélo libre service_v3.docx>